avaient décidé d'appliquer à leurs ouvriers un tarif qui ne les mette pas en état d'infériorité vis-à-vis des autres villes de la région ;

Que dans l'entrevue qu'ils ont eue à la mairie de Lens avec la délégation ouvrière et sous la présidence du député-maire Basly, le 22 courant, ils ont confirmé leur intention d'accepter le tarif et les conditions que la Fédération régionale des chambres syndicales patronales déciderait d'appliquer ;

Que par lettre du 27 courent, le comité de grève de Lens leur transmet le résultat d'une entrevue qui aurait lieu à Lille, le même jour, sous la présidence de M. le Préfet du Nord, entre une délégation des ouvriers et une délégation des patrons et que dès lors, le comité de grève semble en accepter la sanction ;

Les patrons soussignés décident : 1° d'accorder à Lens les mêmes salaires et conditions de travail qui seront pratiqués à Lille ; 2° émettent le vœu que l'échelle des salaires payés à Lille et autres conditions de travail soient demandées aux chambres syndicales de Lille ; 3° enfin, ils témoignent l'espoir que le présent ordre du jour qui sera transmis à M. le député-maire mettra fin au conflit et que la reprise du travail se fera de suite. (Suivent les signatures de tous les patrons).

DANS LES FILATURES

A LILLE

Les rattacheurs de la filature Guillemaud, au Marais-de-Lomme, ont repris le travail mardi matin. Les patrons ont fait droit à la demande d'augmentation de salaire formulée par les grévistes.

Pour les autres usines, la situation ne se modifie pas.

A LA MADELEINE

A la filature de M. Edouard Delesalle, rue Pasteur, à La Madeleine, une quarantaine de rattacheurs, hommes et femmes, ont quitté le travail mardi matin. Comme leurs camarades en grève, ils réclament une augmentation de salaire de 0,25.

A TOURCOING

Vingt-quatre soigneuses et trois bacleurs de la filature Haeffely, rue du Tilleul, se sont mis en grève. Les premières demandent que leur salaire soit porté de 27 à 30 centimes.

Le nombre des grévistes pour cette filature y compris les équipes qui ont cessé le travail lundi est de 63

Douze bacleurs de la filature de MM. Laurent à l'Epine, sont en grève réclamant une augmentation de salaire de un franc par semaine.

CHEZ LES PEIGNEURS

A TOURCOING

Le chômage est général

Tous les peignages sont maintenant en état de grève et de chômage général.

Chez MM. Achille et Pierre Pollet, rue de Dunkerque, où lundi les ouvriers ne rentrèrent pas à 1 heure ½, le nombre des grévistes est maintenant de 550.

Au peignage Malart et C°, rue des Guisnes, les 400 ouvriers chôment,

On en compte 750 au peignage anonyme de la Tossée où 35 dégorgeurs s'étaient mis en grève lundi.

Le peignage compte en tout un personnel de 935 ouvriers. L'arrêt du travail par la grosse partie des ouvriers a eu lieu vers dix heures.

A une heure et demie, quatre-vingts ouvriers sont rentrés. Une manifestation s'est produite devant le peignage. Elle fut dispersée par des agents et gendarmes qui conduisirent au poste deux hommes pris de boisson.

Le Comité de la grève des peignages nous communique la copie de la lettre qui a été adressée à tous les patrons peigneurs.

Monsieur,

Par la présente lettre, nous vous informons que tous les ouvriers et ouvrières, sans distinction, des peignages de Tourcoing, réunis en assemblée générale, le mardi 30 avril, ont décidé de vous présenter les revendications suivantes :

1° Renvoi du surveillant de nuit de chez Lorthiois, de la rue de Wattine, cause directe du conflit.

2° Salaire égal pour les deux sexes.

3° Augmentation de salaire de cinq centimes pour tous les ouvriers et ouvrières sans distinction.

4° Payement intégral du salaire aux ouvriers, lorsqu'ils sont contraints de faire le travail d'un absent.

Pour discuter ces revendications, nous vous demandons de convoquer une réunion de vos confrères, pour qu'une délégation de tous les ouvriers des peignages puisse venir discuter les revendications adoptées à l'unanimité des travailleurs des deux sexes des peignages de Tourcoing.

Réponse au siège l'Alliance des Travailleurs, chambre syndicale de l'industrie textile, 38, rue du Bus.

Nota. — Tous les grévistes sont invités à la réunion qui aura lieu mercredi, à 9 h. ½, rue du Bus, 38.

A la liste que nous donnons plus haut des ouvriers de peignages grévistes et chômeurs il convient d'ajouter un total de 510 ouvriers du peignage de Mme veuve Fouan-Leman et fils, rue Boilly.

La récapitulation générale des ouvriers de peignages grévistes et chômeurs s'établissait hier soir de la façon suivante :

Chez MM. Jules Lamon et fils, rue du Sentier, 400 ; Achille et Pierre Pollet, rue de Dunkerque, 550 ; veuve Fouan-Lemon et fils, rue Boilly, 510 ; peignage de la Tossée, 750 ; Albert Malard et C°, rue de Guisnes, 400 ; peignage Floria, rue Wattinne, 500 ; usine de Mouvaux, 190 ; cela fournit un total de 3510.

Les mesures d'ordre

Un contingent de 50 gendarmes destiné à renforcer les trois brigades de Tourcoing est dirigé sur notre ville.

8 gendarmes à pied sont arrivés à 4 heures du soir par chemin de fer et 3 cavaliers peu après par voie de terre.

Ces dix-sept gendarmes étrangers ont été logés à la caserne des pompiers, rue de la Paix, où cantonneront également les 33 gendarmes qui arriveront dans la nuit.

Les forces de gendarmerie seront placées sous le commandement de M. le capitaine Lebas, de Roubaix.

Arrestations pour faits de grève

Nous avons dit hier que trois arrestations avaient été opérées parmi les manifestants qui se postèrent lundi devant le peignage Pollet, rue de Dunkerque.

L'une d'elles a été maintenue après interrogatoire du prévenu par M. Delattre, commissaire de police du 1er arrondissement. L'homme arrêté L. F..., 26 ans, ouvrier de peignage, a déclaré être déserteur du régiment de chasseurs belge en garnison à Tournai. Il sera poursuivi sous l'inculpation d'outrages et menaces à agents, ivresse et entrave à la liberté du travail.

Les deux autres ouvriers qui furent conduits au poste seront simplement traduits devant la simple police.

A MOUVAUX

Manifestation bruyante

Les 190 ouvriers de l'usine de MM. Lorthiois frères, à Mouvaux, ont quitté le travail hier matin à la suite d'une manifestation faite devant l'usine par une colonne de 600 manifestants venue de Tourcoing.

A l'arrivée des manifestants les portes de l'usine avaient été fermées. Des briques furent jetées et les vitres brisées à une dizaine de fenêtres des bureaux, des magasins et de la loge du concierge.

Quelques balles de laines chargées sur un camion qui venait de la gare des Francs, furent culbutées et l'une d'elles éventrée.

Une brigade de gendarmes à cheval venus de Tourcoing dispersa les manifestants qui se reformèrent en deux colonnes et rentrèrent à Tourcoing, l'une par les rues de Dunkerque et de Paris, l'autre par le Flocon et l'Epinette.

A ROUBAIX

Reprise du travail

Les quinze ouvriers bobineurs du peignage de l'Epeule, qui s'étaient mis en grève, il y a cinq jours, ont repris le travail aux anciennes conditions.

CHEZ LES TISSERANDS

A ROUBAIX

La grève de l'usine Prouvost-Screpel, rue des Fleurs, est terminée. Tous les tisserands ont repris le travail mardi matin, aux anciennes conditions.

CHEZ LES TEINTURIERS

A WASQUEHAL

Hier, vers deux heures de l'après-midi, tous les ouvriers de l'importante teinturerie Hannart frères, au nombre d'un millier, se sont mis en grève, réclamant une augmentation de salaire. Si ce conflit dure plusieurs jours, il entraînera le chômage de l'annexe de Roubaix, qui occupe près de 800 ouvriers.

AUX TRAMWAYS

A ROUBAIX

Ville sans tramways. — Promenade des grévistes. — Deux affiches

Ainsi que le public en avait été prévenu lundi soir, le service des tramways a été complètement interrompu et le dépôt du Laboureur est resté fermé toute la journée. Tout en quêtant, les grévistes, formés en cortège, ont fait, hier, une longue promenade à travers les rues de la ville, récoltant partout, en plus des gros sous, les marques de sympathie de la population.

Les affiches suivantes ont été placardées, mardi matin, sur les murs des villes de Roubaix-Tourcoing et des communes voisines.

APPEL A LA SOLIDARITÉ DES POPULATIONS DE ROUBAIX-TOURCOING

Grâce au bel acte de solidarité des chauffeurs et conducteurs de machines, le chômage est complet à la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing.

Il appartient maintenant au public de faire son devoir en aidant les grévistes à lutter contre une administration qui n'a donné aucune satisfaction à ses voyageurs depuis que la Compagnie exploite les lignes de Roubaix-Tourcoing et environs. Toutes les revendications des grévistes intéressent les voyageurs, les habitants de nos villes. C'est pour eux que les grévistes réclament, c'est pour réduire les accidents qu'ils déposent la plupart de leurs revendications. Il est donc nécessaire que les employés sortent vainqueurs de la lutte.

Des listes de souscription vont être mises en circulation. Donnez, donnez tous, couvrez ces listes de signatures. Plus il y aura de noms, plus la protestation sera belle, plus il y aura de souscriptions, plus elle sera efficace.

Un groupe d'abonnés et d'habitants de Roubaix-Tourcoing.

AUX MÉCANICIENS-CONDUCTEURS DE MACHINES, CHAUFFEURS

La Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing est dans le désarroi devant l'admirable élan de solidarité des mécaniciens-conducteurs de machines et chauffeurs, faisant cause commune avec leurs camarades employés. Au poids de l'or, elle tentera d'embaucher quelques-uns de vous pour remplacer vos camarades.

Ne tombez pas dans le piège. Solidarisez-vous avec vos camarades du tramway.

Versez votre obole à la souscription qui est ouverte pour eux et qui sera en même temps une protestation contre les procédés de la Compagnie, qui ne recule devant rien pour affamer son personnel qui lutte si vaillamment pour la conquête de ses légitimes revendications.

Restez muets à toutes les offres et souscrivez pour vos camarades qui marchent à la victoire.

Au pilori les traîtres ! Vive la solidarité ouvrière ! A bas les affameurs ! Vive l'émancipation ouvrière !

La Chambre syndicale des ouvriers métallurgistes et des mécaniciens.

L'avis suivant a été placardé hier :

AVIS AU PUBLIC

Par suite de l'arrêt complet des voitures, les cartes d'abonnement sont distribuées dans les kiosques.

CHEZ LES PEINTRES

A VALENCIENNES

Une entrevue a eu lieu à la Sous-Préfecture entre les délégués des patrons et les délégués des ouvriers sur les bases que nous avons indiquées. Les ouvriers ont obtenu gain de cause et la reprise immédiate du travail a été décidée. La grève est donc terminée.

POLITIQUE RÉGIONALE

ÉLECTIONS CANTONALES

Les Réunions républicaines

CANTON DE VALENCIENNES-EST

En conformité de la décision prise par la dernière assemblée générale du comité républicain radical de l'arrondissement, la réunion des membres adhérents du canton Est s'est tenue dimanche, à 10 heures du matin, au siège social, salle du passage Boca, à Valenciennes.

Après la remise des cartes d'adhérents et l'inscription de nouveaux membres, M. le docteur de Lauwereyns, conseiller municipal à Valenciennes, vice-président du comité radical pour la première circonscription, donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, puis prononce une courte allocution pour bien préciser la méthode du travail qui allait faire l'objet de discussions et de délibérations.

Désignation des délégués

Après un échange de vues sur l'importance numérique des forces républicaines radicales de chacune des communes du canton Est, et après que les membres des communes se fussent consultés pour arrêter leur choix, il est procédé à la désignation des 6 délégués de canton pour la constitution définitive du bureau d'arrondissement.

Ont été désignés à l'unanimité :

Onnaing. — M. Clerquin-Leaur.

Marly, Préseau. — M. Camille Druesnes, maire de Marly.

Quiévrechain. — M. Hugghe-Wallet, ancien maire.

Quarouble, Estreux. — M. Lebrun-Flamme, de Quarouble.

Sebourg, Rombies. — M. Ladrière, médecin-vétérinaire à Sebourg.

Saultain, Curgies. — M. Vigoureux Anthime, menuisier à Saultain.

DÉSIGNATION DU CANDIDAT

M. de Lauwereyns rend hommage à la correction et au dévouement apportés par M. Gustave Bouvier, conseiller général sortant, dans l'accomplissement de son mandat. Mais il laisse à l'assemblée le soin de choisir le porte-drapeau pour la prochaine élection.

M. Bouvier fait valoir que son état de santé ne lui permet pas de solliciter une nouvelle investiture. Il trouve qu'un candidat plus jeune et plus actif aurait plus de chances que lui de triompher. Mais de nombreux amis ne veulent pas entendre parler de retraite et ils prennent l'engagement formel de faire une vive campagne dans leurs communes respectives pour assurer sa réélection. Les chaudes sympathies de M. Bouvier parviennent à vaincre sa résistance et c'est à l'unanimité qu'il est proclamé candidat du comité républicain radical à la prochaine élection cantonale.

L'ordre du jour étant épuisé, M. de Lauwereyns félicite les membres du comité de l'esprit d'union et de concorde qui a présidé la réunion, et qui est de bon augure pour le renouvellement du mandat du sympathique conseiller général M. Bouvier.

La séance est levée à 11 heures.

CANTON DE CONDÉ

La réunion des membres du comité radical de ce canton eut lieu dans les mêmes formes et le même jour, à 4 heures, au salon Clairon, à Condé, sous la présidence de M. le docteur de Lauwereyns.

Les adhésions recueillies ont été particulièrement nombreuses.

Désignation des délégués

Après la répartition des communes en six sections, il a été procédé à la désignation des délégués du canton qui feront partie du bureau central d'arrondissement.

Ont été designés :

Fresnes, Escoutpont et Vicq. — MM. Moreau-Hubert, maire de Fresnes, et le docteur Guéry, président de la Ligue radicale de Fresnes.

Vieux-Condé. — M. Scohier, maire.

Condé et Thivencelles. — M. Maurice Fontaine, avocat à Condé.

Hergnies et Odomez. — M. Alphée Lemer, maire d'Hergnies.

Crespin et Saint-Aybert. — M. Victor Mary, président de la Ligue républicaine de Blanc-Misseron.

Après un examen approfondi de la situation en vue des prochaines élections cantonales, il a été décidé, vu la prolongation de la séance, qu'une seconde réunion des membres du comité aurait lieu ultérieurement pour prendre des résolutions définitives.

Ligue Républicaine de Valenciennes

Une réunion des membres adhérents à la Ligue républicaine de Valenciennes a eu lieu dimanche, à 4 heures du soir, au siège, salle du passage Boca.

M. Saint-Quentin qui préside, donne des explications sur le rôle de la Ligue, qui est communale, et du comité républicain d'arrondissement.

Après l'adoption des comptes rendus et des procès-verbaux dont la lecture est faite par MM. les secrétaire et trésorier, diverses questions sont débattues et notamment la mise à l'étude d'une manifestation républicaine pour le 2 juin, — (jour de la venue du ministre à Valenciennes).

Il est ensuite procédé au renouvellement d'un tiers des membres du bureau. Les cinq membres sortants : MM. Corsolle, Delanoy, De Lauwereyns, Damien, Dremeux, sont réélus. Il leur est adjoint M. Blanchard.

Le mandat de ces membres est valable jusqu'en 1909.

A SIN-LE-NOBLE

« Union démocratique et Sociale »

Le dimanche 21 avril dernier avait lieu, au siège social, l'assemblée générale de l'Union Démocratique et Sociale de Sin-le-Noble. Un grand nombre de sociétaires, parmi lesquels presque tous les conseillers municipaux, adhérents au parti, avaient répondu à l'appel de leur dévoué président d'honneur, l'honorable maire de Sin-le-Noble, M. Wilmot.

Il est d'abord procédé à la réception de trois nouveaux adhérents puis M. Foucout Ernest, adjoint au maire, président, présente les excuses de quelques membres parmi lesquelles celles de notre dévoué sénateur, M. Paul Heyez, retenu ailleurs par de multiples occupations. La parole est donnée au secrétaire M. Versquel, puis au trésorier M. Bailleul pour la lecture du compte rendu moral et financier. M. Versquel porte à la connaissance des sociétaires une communication importante de M. Camille Pelletan, député des Bouches-du-Rhône, ancien ministre de la marine, président du « Comité Exécutif ». Elle a pour objet : 1° L'enquête sur la situation politique ; 2° L'examen de la réforme électorale, demandés par le Congrès de Lille. Les deux motions seront examinées et discutées à la prochaine « assemblée générale ». M. Wilmot expose le but principal de la réunion et rappelle les décisions adoptées par la Commission d'organisation du prochain Congrès cantonal (on sait que ce Congrès désignera les candidats du parti radical et radical-socialiste aux prochaines élections). Il est ensuite procédé à la nomination de 26 délégués au dit Congrès et la séance est levée.

CANTON DE BOUCHAIN

Les délégués des sections socialistes du canton de Bouchain, réunis à Marquette, ont désigné le citoyen Arthur Lemoine, de Lourches, comme candidat au Conseil général. Le citoyen Lemoine s'est déjà présenté en 1901 contre M. Caullet, conseiller sortant.

LA RÉGION

TENTATIVE DE DÉRAILLEMENT

sur la voie de Calais à Lille

Mardi matin, à 10 heures ½, à l'arrivée du train 2132, M. Fourgault, chef de gare à Hazebrouck, était prévenu par le mécanicien que le chasse-pierre de la machine était faussé par deux lourds pavés qui se trouvaient sur la voie. M. Fourgault envoya immédiatement deux agents qui découvrirent en effet sur la voie droite de Calais à Lille kilom. 48/200 que deux grès y avaient été placés par une main criminelle.

Une enquête a immédiatement été ouverte par les soins de M. le Procureur de la République à Hazebrouck, pour découvrir les auteurs de ce méfait.

Coup de couteau au Cateau

Mardi matin, à la suite d'une discussion, route de Guise, le nommé Emile Lemaire, 28 ans, tisseur, a donné un coup de couteau à Mlle Olga Jamart, 28 ans, son amie. Cette dernière est blessée assez profondément au sein gauche. Lemaire, qui est d'un tempérament violent, regrette son acte ; on l'a néanmoins arrêté. Lemaire a déjà purgé une année de prison pour un fait analogue.

DEUX MINISTRES A LIÉVIN

Fêtes importantes

Sous la présidence de M. Lamendin, député-maire, se sont réunis lundi soir, dans une des salles de la Mairie, les membres du Comité des Fêtes qui vont être organisées à l'occasion du Congrès de la Société des Conférences populaires qui se tiendra à Liévin les 20 et 21 juillet. Des sous-commissions ont été constituées et déjà celles-ci sont convoquées pour lundi prochain.

La ville de Liévin qui a l'assurance de recevoir la visite des Ministres de l'Instruction et de la Guerre le dimanche 21 juillet se propose de bien faire les choses et de donner un éclat vraiment exceptionnel aux fêtes organisées.

Déjà on parle d'un banquet populaire qui réunira quinze cents convives et de la participation de Sociétés musicales importantes. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ces Fêtes qui seront brillantes et dignes de la laborieuse cité Liévinoise.

Chambre Syndicale de la Publicité, 4, rue Thimonnier, Paris. — Dans sa dernière séance, la Chambre Syndicale de la Publicité a décidé de fixer son siège social sur les grands Boulevards. Elle a loué à cet effet un vaste local situé 6, Boulevard Montmartre, qu'elle occupera dès le premier Juin.

En réponse à une demande qui lui avait été adressée par M. Cuvinot, président de la Commission des retraites ouvrières au Sénat, le Comité Directeur a formulé son avis sur les questions qui lui étaient posées, et l'a fait parvenir à M. le Président du Sénat.

En raison du développement pris par la Chambre syndicale et du nombre d'adhésions qui lui parviennent régulièrement, la Chambre syndicale a décidé de doubler le nombre de pages de son bulletin mensuel, ainsi que le chiffre de son tirage.

L'assemblée a émis un premier avis sur les moyens les plus rapides pour réunir à bref délai le premier capital nécessaire à la constitution de la Caisse de Prévoyance.

Le Comité Directeur a été chargé de l'étude de ces questions.

Carnet du Lecteur

DEUIL

A Haubourdin. — Hier ont eu lieu les funérailles de M. Léon Potié, conseiller municipal de Loos. Une foule énorme y assistait dans laquelle nous avons remarqué :

MM. Delecroix, député-maire, à Hem ; Edgard Souriaux, ex-directeur, Blondeau, directeur de la maison centrale de Loos ; De Lauwereyns, avocat à Lille ; Paul Lepeuple, conseiller général ; Louis Demesmay, conseiller d'arrondissement ; Fever, chef de division à la Préfecture du Nord ; Tilren, président du Bureau de Bienfaisance ; Bigo, adjoint au maire d'Haubourdin ; Grégoire Isbled, Louis Somoe, Paul Delannoy, Armand Lequien, Jules Martin, Eugène Depadt, Gustave Desbiens, Adolphe Gran, conseillers municipaux d'Haubourdin ; Stéphane Tartarat, brasseur à Lille ; Gustave Jolivet, ancien maire de Lomme ; J. Crespel, ancien maire de Loos ; Charles Vaillant, adjoint au maire d'Emmerin ; Raoul Bonduel, adjoint au maire de Loos ; Schlachter, Hippolyte Duriez, Charles Dumortier, Alexandre Dhainaut, Dorchies L., Cyrille Delrue, conseillers municipaux de Loos ; Blanquart, maire de Seclin ; Debuchy, maire de Noyelles ; Lepers Louis, maire de Fiers ; Platel Amédée, conseiller d'arrondissement ; Cottigny et Bigo, docteurs à Haubourdin ; Albert Thibaut, docteur à Lille ; Assoignion, rédacteur principal du *Progrès du Nord* ; Pillot, receveur de l'enregistrement à Haubourdin ; Julien Delefortrie, maire d'Escobecques ; Hébert, inspecteur général honoraire des Postes ; Monsarrat, inspecteur vétérinaire départemental en chef ; Lamolinairie, percepteur de Santes ; Ruelle, percepteur à Haubourdin ; Jules Laden, agriculteur à Seclin ; Isbled, percepteur des contributions à Annappes ; Demay, docteur à Seclin ; Leroy, notaire à Fournes ; Bouchart, notaire à Lomme ; Delebelle, notaire à Haubourdin ; Warein-Lefebvre, propriétaire à Lille ; Jules Leduc, de Lomme ; J.-B. Carlier, de Le Maisnil ; Auguste Testelin, d'Haubourdin ; Charles Verron, directeur de l'école primaire supérieure d'Haubourdin ; Crapet, directeur d'école à Haubourdin ; Dumolin, vétérinaire à Haubourdin ; Lecointe, greffier de la justice de paix ; Louis Ducrocq, receveur de la Caisse régionale agricole ; Rommès, huissier à Haubourdin ; Lelièvre, agent-voyer à Haubourdin ; etc., etc.

Nous renouvelons à la famille du défunt nos plus vives condoléances.

A Lille. — *On annonce la mort*, à Lille, de M. Edouard Philippe, interprète-juré au tribunal de Lille, décédé à l'âge de 72 ans. Le regretté défunt était très connu et très estimé dans le monde judiciaire, et pendant plus de vingt-cinq ans, il a rempli ses fonctions avec la plus grande délicatesse. Ses funérailles ont lieu mercredi, en l'église Sainte-Catherine.

A Arras. — Nous apprenons à l'instant la mort de Mme Louis Huyghe, femme du professeur au Collège, et mère du secrétaire de la rédaction de l'« Avenir d'Arras. Nous adressons à M. Huyghe père et fils, nos très cordiales condoléances. L'enterrement aura lieu à St-Nicolas-lez-Arras, le jeudi 2 mai 1907, à dix heures du matin.

Dernière Heure

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC

Le maire d'Orléans exprime ses regrets à l'évêque

Orléans, 30 avril.

A la suite de la délibération du Conseil municipal, le maire a adressé une lettre à M. l'évêque pour l'avertir que la loge Etienne Dolet insistait pour assister aux fêtes et qu'il était dans l'obligation de faire droit à cette démarche.

Le maire exprime ses regrets pour ce nouvel incident et dit à l'évêque que la Municipalité verrait avec un vif regret l'élément religieux s'abstenir de participer aux fêtes.

Le maire insiste très vivement auprès de l'évêque pour qu'il maintienne la fête religieuse du 7 mai au soir, ainsi que la cérémonie du 8 mai à la cathédrale, ajoutant que la Municipalité pourrait y assister ainsi que les fonctionnaires, lesquels s'y rendraient à titre individuel.

UN ESPION BELGE

Bruxelles, 30 avril.

On a arrêté aujourd'hui à Bruxelles un ancien soldat belge qui avait demandé à un ancien sous-officier des grenadiers de se mettre en rapport avec des militaires de tout rang pour en obtenir des plans des fortifications de l'Est de la Belgique.

Cet individu a fait des aveux après une confrontation dans le cabinet du procureur de roi avec l'ancien sous-officier de grenadiers. Il aurait cherché également les plans de certaines places fortes françaises. Il a été écroué.

UNE MINE BELGE INONDÉE

(Nouveaux détails)

Liège, 30 avril.

Voici de nouveaux détails sur la catastrophe minière survenue aux houillères d'Angleur.

Les travaux de déblaiement ayant continué toute la nuit et toute la journée d'aujourd'hui, les sauveteurs ont dégagé cinq cadavres qui ont été aussitôt identifiés. Les corps seront remontés dans la nuit. D'imposantes funérailles seront faites aux victimes. Un ouvrier qu'on croyait parmi les noyés a reparu au charbonnage. Le nombre des victimes est exactement de quinze. Il reste quatre cadavres à retrouver.

CINQUANTE MAISONS BRULÉES

Briançon, 30 avril.

Un incendie qui a pris immédiatement de grandes proportions a éclaté ce matin, à 10 heures, à Saint-Chaffrey, à quatre kilomètres de Briançon. Cinquante maisons sont brûlées. Une femme a été carbonisée.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 30 avril.

Obligations. — Bruxelles 1902 104.12 — Bruxelles 1905 9?,50 — Anvers 1887 101,37 — Anvers 1903 100.25 — Gand 1895 83,25

Charbonnages. — Anderlues 1025,.. — Bernissart 5??.. — Bois-d'Avroy 1040... — Charbonnages Belges 680,.. — Chevalières 1975,.. — Courcelles - Nord 22??.., — Fontaine-l'Evêque 2362,.. — Ham-sur-Sambre ...,... — Hornu-Wasmes 10?00,.. — Houillères Unies 8?5,.. — La Haye 1180,.. — Mariemont 2587,.. — Monceau 676,.. — Nord Charleroi ....,.. — Patience 1244... — Produits au Fléau ....,.. — Réunis de Charleroi 2450,..

Aciéries. — Cockerill 1815,.. — Ougrée 1455,.. — Providence 2745,.. — Sarrebruck 9800,..

Zinc. — Asturienne des Mines 7151,.. — Zinc de Silésie ....,..

DANS L'ARMÉE

Concours pour l'emploi de chefs et sous-chefs de musique. — Le concours pour l'admission aux emplois de chefs et sous-chefs de musique n'a pas eu lieu depuis 1905, par suite de l'impossibilité de constituer le jury d'examen avec le concours antérieurement prêté par les professeurs du Conservatoire.

Le ministre de la guerre a décidé, le 19 avril dernier, qu'il y aurait de nouveau un concours cette année, et que le jury serait composé de spécialistes (chefs de musique et officiers ayant une compétence musicale reconnue).

CHRONIQUE MINIÈRE

MINES D'ANICHE

Election d'un délégué-mineur

Voici les résultats du scrutin de ballottage pour l'élection d'un délégué mineur, qui a eu lieu dimanche à Auberchicourt : Inscrits : 571 — Votants : 532. — M. Louis Barré, indépendant, 279 voix, élu. — M. Louis Tribout, candidat du syndicat, 251 voix.

LILLE

L'escroc des pauvres. — Sous ce titre, nous avons relaté il y a quelque temps déjà comment un nommé Auguste Poyé, 29 ans, demeurant rue de la Halle, avait réussi à escroquer de nombreux ouvriers en leur vendant des machines à tricoter ne fonctionnant pas, ou même en se faisant verser de l'argent pour des machines qu'il ne leur envoya jamais. Cet individu, qui a pris la fuite et n'a pu être rejoint, sera jugé par le tribunal correctionnel à l'audience du 10 mai.

Les affaires sont les affaires. — C'est l'avis de deux jeunes vagabonds qui ne regardent pas de trop près la façon de se procurer leurs marchandises. Ils vont tout simplement dans les magasins de la Compagnie du gaz de Wazemmes, dérobent ce qui leur tombe sous la main : vieilles ferrailles, bouts de tuyaux, etc..., et revendent le tout. L'agent Dumont les dérangea lundi, vers 1 heure de l'après-midi, au moment où ils essayaient d'enlever un tuyau de fonte. Conduits au poste du 6e arrondissement, les deux jeunes commerçants ne firent point de difficultés pour avouer leurs méfaits.

Le 6e chasseurs n'ira pas à Sissonne. — Une épidémie de rougeole s'étant déclarée au 6e chasseurs (garnison de Lille), et onze malades se trouvant actuellement en traitement à l'hôpital militaire, on annonce que, sur un avis de M. le directeur du service de santé militaire, ce régiment ne partira pas pour Sissonne le 6 mai. Les tirs que ce détachement devait effectuer seront retardés ou n'auront peut-être pas lieu. Le détachement d'Hesdin partira à Sissonne à la date fixée.

Chute grave. — M. Jean-Baptiste Gaimard, 51 ans, originaire de Quesnoy-sur-Deûle, charretier chez M. Colin, et demeurant rue du Faubourg-des-Postes, 45, se dirigeait, hier matin, à onze heures, vers la porte Saint-André. Monté sur l'avant de son tombereau il allait franchir les voûtes quand il voulut descendre de sa voiture. Son pied resta malheureusement accroché à l'un des brancards et M. Gaimard tomba lourdement sur le sol. Le charretier ne se crut point grièvement blessé, mais comme au retour il se plaignait de vives douleurs, ses camarades le firent entrer dans une pharmacie de la rue Nationale où un docteur, appelé aussitôt, constata que l'infortuné avait l'omoplate gauche fracturée et l'épaule droite luxée. M. Gaimard a été admis d'urgence à l'hôpital de la Charité.

Un homme sous un cheval. — Mardi vers cinq heures du soir, M. Jean-Baptiste Florent, 33 ans, charretier chez M. Colin, entrepreneur de la voirie, passait rue Duguesclin. Son travail terminé, il avait dételé et revenait vers l'écurie, monté sur son cheval. Tout à coup l'animal prit peur et se cabra. Un instant il resta dressé, puis, lourdement, retomba en arrière. M. Florent n'eut pas le temps de se dégager et se trouva écrasé par l'énorme bête. Epouvantés, des témoins de la scène accoururent, relevèrent le charretier et le transportèrent dans une maison voisine. M. le docteur Derode, appelé, examina le blessé et jugea nécessaire son transport à l'hôpital de la Charité. M. Florent se plaint de douleurs internes. Il a, en outre, une forte commotion cérébrale. Son état est assez grave.

Nos artistes. — Nous étudierons, en détail, les envois des artistes de notre région. Mais nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs les appréciations de M. Thiébault-Sisson, le critique autorisé du « Temps », sur les œuvres de nos compatriotes M. Grau et M. Jamois, exposés au Salon des Artistes français, dont c'était avant-hier le vernissage.

Le tableau de M. Grau a pour sujet la « Visite de M. le Président Fallières à l'exposition des Industries textiles de Tourcoing, le 4 juin 1906 ».

« La peinture officielle ne laisse jamais à l'imagination libre cours, et les pérégrinations d'un président de la République à travers les jardins d'une exposition, au milieu d'un cortège où ne figurent que des personnages qui tiennent à profiter de l'occasion pour imprimer dans la mémoire des hommes leur souvenir, me paraissent un motif fait à souhait pour exaspérer un peintre et le conduire au plus lamentable des fiascos.

» Tout arrive, il est vrai, même l'invraisemblable, et l'invraisemblable, ici, s'est produit. Sans doute, il a été impossible à l'artiste de se soustraire à la nécessité de faire défiler son cortège dans le pittoresque désordre qui caractérise, par définition, ces promenades où le chef de l'Etat figure assez ordinairement une victime conduite, sous des allures de fête, au supplice. Mais de cette nécessité même, le peintre a tiré un élément d'intérêt. Le soleil qui, ce jour-là, fut de la fête, lui a permis d'en prendre à son aise avec les habits noirs et de les harmoniser par un parti-pris de décolorations [illegible] avec les notes pimpantes des verdures. [illegible] ce peintre, par surcroît, est de ceux, rares, qui joignent à des dons précieux de [illegible] des qualités non moins précieuses de voir, il a réalisé sans faiblir la gageure de [illegible] en pleine lumière les figures avec une solidité incroyable, d'en faire des portraits surprenants de justesse, et du plus saisissant caractère.

« Ce n'est pas là, d'ailleurs, le seul mérite de l'artiste. Même traitée de cette façon, sa composition eût pu rester monotone. Il l'a variée en profitant du dessin sinueux des allées pour opposer au cortège officiel des groupes de curieux, des enfants surtout et des femmes, dont les allures naïves et souples, les toilettes joyeuses et claires animent cet ensemble un peu trop [illegible] et l'égayent, non seulement de leurs couleurs, mais d'un piquant et frais accent de vie.

» Peut-être, en dépit de tout, le spécialiste aurait-il tenté de reprocher à l'auteur de ce panneau d'une quinzaine de mètres, une exécution trop brutale. Le reproche ne serait pas mérité. Il n'y faut voir, à l'heure actuelle, qu'une ébauche très poussée à laquelle les dernières touches ne seront mises que sur place. Félicitons M. Grau de ce scrupule. Félicitons aussi la municipalité de Tourcoing d'avoir fait choix, pour ce tour de force, d'un jeune, mis en lumière, aux deux Salons précédents, par des œuvres robustes et fortes, et qui a tenu à honneur de prouver, par la manière dont il s'est acquitté de sa tâche, qu'il n'était pas indigne d'être choisi. »

La toile de M. Jamois représente une « Sortie de l'Hospice de Lille ». On en a pu voir les préparations, pochades à l'huile et figures au fusain, à la dernière exposition des Artistes Lillois. M. Thiébault-Sisson estime que c'est là une des œuvres les plus considérables du Salon :

« Une « Sortie de l'hospice de Lille », par Jamois, retiendra sûrement le visiteur. Le long de la grande place pavée, les petits vieux, coiffés de leurs casquettes, enveloppés de leurs cabans bleu foncé, emmitouflés de leurs cache-nez à larges carreaux gris, traversent d'un pas mal assuré la grand'place, et les petites vieilles font de même. Au fond, la masse d'un gris verdâtre de l'hospice. A droite et à gauche, des maisons proprettes, dont le toit de tuiles ou la couverture d'ardoises encadrent de rouge foncé ou de violet, les masses sombres égrenées sur le pavé gris. Une observation sincère, sans emphase, un dessin très précis, quoique très large, une couleur vigoureuse et forte. Et de toutes ces figures falotes, un accent ému se dégage, qui vivifie la scène. Ce n'est pas un tableau seulement, c'est une œuvre, et l'une des meilleures assurément de ce Salon. »

Je souhaite que le prix du Salon soit décerné à M. Jamois, qui le mérite par son intelligent et obstiné labeur. Il est tout jeune, et c'est un artiste de grand avenir.

M. Dujardin-Beaumetz serait bien inspiré d'acheter cette toile et de l'envoyer au Musée de Lille.

Au premier salon de l'Ensemble je signalais les études de notre gare et de notre Bourse, faites par le jeune artiste : j'en louais l'originalité. On m'objecta que je m'amusais à soutenir des paradoxes. L'événement m'a donné raison.

M. D.

BIJOUX " FIX "

Rappelons que chaque bijou « Fix » porte en toutes lettres la marque déposée

« FIX » OU « TITRE FIXE »

C'est là une garantie que chaque acheteur devra exiger, afin d'éviter qu'il ne lui soit vendu sous le nom de « Fix » un bijou de qualité inférieure.

Les bijoux « Fix » sont rachetés 6 fr. 50 le gramme par les bijoutiers.

Le MONT de PIETE prête sur bijoux «Fix»

2097

Jardiniers improvisés. — Lorsque les dimanches et fêtes, les passants et les promeneurs circulent entre Fives et Mons-en-Barœul, dans la rue Gutenberg, par exemple, ils éprouvent une certaine surprise.

Depuis longtemps, de vastes champs abandonnés étaient là dans un état désagréable à voir. Aujourd'hui, tout est changé ; des clôtures légères les entourent et l'on jouit d'un spectacle peu banal : de braves ouvriers, vieux ou jeunes, remuent cette terre, afin de lui faire produire quelques récoltes utiles à leur ménage.

Les pommes de terre y sont plantées abondamment ; c'est, de nos jours, l'aliment de tous. Ah ! si Parmentier revenait au monde, combien il serait heureux des progrès de cette culture, tant recommandée par lui. Il admirerait les nombreuses et superbes variétés modernes : il y en a de trois à quatre cents ! Et certaines sont énormes : elles ressemblent à des betteraves !

Ce ne sont pas les meilleures assurément, mais elles émerveillent les amateurs.

Les petits pois sont déjà mis à rames, avant que les germes sortent de terre : que ce sera joli, quand ce sera en fleurs !

Les ciboulettes percent cette terre fraîchement remuée et l'oseille, qui vient d'être plantée, va, sous peu, donner de quoi faire un excellent potage.

Ailleurs, c'est le laitue, aux feuilles d'un vert si gai, si alléchant, qu'il semble qu'on mange la salade avant qu'elle soit sur la table.

Et des carrés bien unis indiquent qu'on y a semé l'oignon et l'ail — cette panacée des anciens —, les poireaux, les choux, de l'oseille, du persil, du cerfeuil. Le thym aromatique s'y rencontre en bordures, où il encadre des semis de radis roses, de carottes, d'arrocher, poirier, etc., etc.

Quelques plantes à fleurs s'y trouvent déjà : elles prouvent que ces jardiniers improvisés, sachant poétiser leur travail, ajoutent l'agréable à l'utile : *Utile dulci*, disent-ils, sans connaître le latin.

Voilà un tableau consolant : ces braves ouvriers démontrent, par leur courage et leur bonne volonté, qu'ils savent être prévoyants. Ils comprennent que l'argent qu'ils vont économiser, en n'achetant pas les légumes qu'ils produiront, pourra servir à autre chose. Ils pourront se mieux couvrir en hiver ; ils pourront manger un peu plus de viande ; la ménagère, plus heureuse, aimera mieux son foyer, où la gêne sera moins intense : voilà ce que peuvent amener les jardins ouvriers !

Et quand, dans quelque temps, ils pourront semer des haricots, ils se ménageront encore un aliment des plus nutritifs : ce légume, en purée, nourrit plus que de la viande, ne l'oublions pas.

Tous ces avantages sont offerts, gratuitement aux ouvriers, pères de famille, pour cette année. Que ceux qui lisent ces lignes se fassent inscrire chez l'administrateur, M. Adolphe Vanden Heede, 18, rue Saint-Firmin, à Lille. L'Œuvre Lilloise des Jardins Ouvriers ne fera payer une petite contribution qu'à partir de 1908.

Mais, alors, des primes seront attribuées aux occupants qui se seront fait remarquer par la bonne tenue de leur lopin de terre. Ce dernier a environ 300 mètres carrés : ce n'est guère lourd à cultiver et cela peut rapporter 50 à 60 francs par an.

En effet, nous lisons qu'en Belgique l'Œuvre *de la parcelle de terre*, œuvre identique à l'Œuvre Lilloise des Jardins Ouvriers, un hectare de terrain, situé extra-muros, à Gand, et divisé en 24 parcelles de 417 mètres 07 centimètres carrés environ, a produit une valeur de 82 fr. 25, par parcelle, en pommes de terre et légumes divers.

Allons, braves travailleurs de l'usine, pères de famille, décidez-vous à devenir des jardiniers improvisés, en vous faisant inscrire, de suite, soit chez le président de l'œuvre, M. Maxime Ducrocq, boulevard de la Liberté, 64, à Lille, soit chez M. Vanden Heede.

[illegible]